

DECLARATION DE PRET D'UN DROIT D'AMARRAGE

En parfaite connaissance de la réglementation concernant le territoire maritime qui interdit toute sous-location (art. 30 ch 30..14ème alinéa du cahier des charges annexe 1 au sous-traité d'établissement émis par l'autorité concédante, le Président du Conseil Général et art R*631-4 du Code des ports maritimes).

Monsieur ou MadamePrénom

Adresse

Tél Email

DECLARE PRETER SON DROIT D'AMARRAGE DE L'EMPLACEMENT N°

A

Monsieur ou Madame.....Prénom

Adresse

Tél Email.....

POUR LA PERIODE DUAU

Dont le bateau a les caractéristiques suivantes :

Nom Type

Longueur hors tout : Largeur hors tout :

Compagnie d'Assurances :N° Police

Immatriculé sous le numéro :

Et précise que le bénéficiaire de son prêt devra au plus tard à l'arrivée du bateau présenter une quittance d'assurance

Fait à le

Signature précédée de la mention
« Bon pour prêt certifié sans loyer »